



Projet de loi Travail : ni amendable, ni négociable

Nous sommes toutes et tous concerné-es !

**La CGT Educ' Action appelle à la grève et à la mobilisation
le JEUDI 31 MARS 2016**

**MANIFESTATIONS : TOULON 10H – Place de la Liberté ; DRAGUIGNAN 10H30 –
Sous Préfecture ; BRIGNOLES 10 H – Lycée Raynouard**

La CGT Educ'action, réunie en Conseil National du 21 au 23 mars 2016, tient à réaffirmer son opposition totale au projet de loi Travail. Ce recul historique dans la relation entre les salarié-es et les patrons est une remise en cause des normes et réglementations nationales, entreprise par entreprise.

La CGT Educ'action appelle tous les personnels de l'Education nationale à se mobiliser par la grève, y compris reconductible, avec la jeunesse dans un cadre interprofessionnel pour obtenir le retrait de cette loi. Les agents publics sont également concernés.

Le statut des fonctionnaires est certes dérogatoire mais pas sans lien avec le Code du travail dont les principes fondamentaux s'appliquent aux agents publics.

Après le Code du travail, le statut général de la fonction publique sera la prochaine cible des politiques libérales, comme le montre déjà le projet de loi « Déontologie des fonctionnaires »

Ainsi le Ministère de l'Education Nationale a tenté d'imposer par anticipation le scandaleux article 37 de la loi Travail qui permet de pérenniser les situations de précarité en autorisant le recrutement de façon permanente d'agents contractuels en lieu et place de fonctionnaires titulaires.

Plus de cent-vingt ans de luttes, de combats, d'actions syndicales ont permis de construire des garanties collectives pour les salarié-es. L'histoire sociale et syndicale de notre pays, c'est l'histoire du progrès social contre le capitalisme, contre les privilèges du pouvoir de l'argent.

Le texte porté par le gouvernement reprend toutes les revendications patronales et libérales. La colonne vertébrale de ce texte, c'est la fin de la hiérarchie des normes et du principe de faveur, la dérogation permanente qui conduit à remettre en cause, par exemple, les 35 h et, au-delà, la durée légale du travail. L'argumentaire du gouvernement repose sur un mensonge, celui qui considère que les droits des salarié-es sont coupables de la montée du chômage. Dans le pays des droits de l'homme, ce gouvernement veut faire croire que les droits et les libertés syndicales sont responsables du chômage. En fait, ils veulent imposer toujours plus de flexibilité pour les salarié-es et donner toujours plus de sécurité aux patrons. Leur liberté, c'est notre aliénation et notre exploitation !

Ce ne sont pas les salarié-es mais bien les capitalistes qui sont responsables d'une aggravation de la situation de l'emploi, de la précarisation et de la paupérisation de millions de jeunes, de retraité-es de salarié-es. Ce sont les milliards d'aides versés au patronat sans aucune contrepartie qui manquent pour l'investissement, l'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat, la création d'emplois, l'amélioration de nos services publics et de notre sécurité sociale.

Nous demandons le retrait total du projet de loi Travail dicté par le MEDEF à ce gouvernement qui veut subordonner la citoyenneté des salarié-es aux seuls désirs de leurs employeurs. Les « reculs » annoncés ne sont que des miettes laissées à des syndicats au service du patronat pour affaiblir le mouvement pour le retrait du projet de loi.

La CGT Educ'action appelle à amplifier les luttes revendicatives en exigeant l'augmentation des salaires, en exigeant une réduction du temps de travail, un retour à l'âge de départ en retraite à 60 ans qui sont de vraies réformes progressistes. Elle appelle à se mobiliser aussi pour une véritable augmentation des salaires dans la Fonction publique, bien plus que les 0,6 % + 0,6 % annoncés alors que les agents publics ont perdu plus de 13 % de pouvoir d'achat depuis 2000 : c'est 400 euros pour toutes et tous qu'il faut en urgence !

La CGT Educ'action appelle à participer à toutes les initiatives en cours, à être massivement en grève le 31 mars 2016 et à poursuivre la mobilisation jusqu'au retrait de la loi Travail.